



Poliez-Pittet, le 29 septembre 2014

Au Conseil général de Poliez-Pittet

Préavis municipal No 3 -2014 Crédit d'étude pour la rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Notre salle polyvalente, ordinairement appelée grande salle, a été inaugurée le 10 septembre 1983, il y a donc 31 ans. Pendant tout ce temps, elle a été utilisée régulièrement par les sociétés locales et des alentours, a été le témoin de nombreuses fêtes les week-ends, (mariages, anniversaires, événements religieux) et autres. Elle a aussi, durant quelques années, servi de logement pour l'armée. Aujourd'hui, elle fait également office de salle de sports et de cantine scolaire pour le collège tout proche.

Argumentation

Il est, par conséquent, évident que ce bâtiment a perdu de sa superbe. A l'entrée et au foyer, la peinture est défraîchie. Les parois de la salle sont devenues sales et le sol a besoin de changer. Il faudrait aussi pouvoir bénéficier de technologies plus modernes pour la sonorisation et l'éclairage.

Dans la cuisine, des appareils ne fonctionnent plus. Son aménagement est aussi à revoir.

Il est aussi nécessaire de trouver une solution plus adéquate pour le stockage des chaises, pas très esthétique actuellement et pour la pompe à chaleur, plus fonctionnelle depuis longtemps.

Un audit de la Romande Energie a démontré des failles de l'étanchéité des vitrages et de l'isolation thermique en général.

Il faut aussi souligner que des conseillers ont déjà souhaité qu'une étude de rajeunissement du bâtiment soit réalisée.

Coût

Les honoraires (bureau d'architectes, d'ingénieurs) pour l'établissement de ce projet sont estimés à CHF 60'000.-.

Financement

Le règlement des factures liées à cette étude sera effectué au moyen des liquidités communales.

Le montant final de ce préavis sera intégré dans le coût de la rénovation de la salle polyvalente et sera amorti dans le cadre du crédit d'ouvrage.

Conclusions

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis municipal
- entendu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'accepter l'étude de la rénovation de la salle polyvalente,
- d'accorder à cet effet un crédit d'étude de CHF 60'000.- selon le mode de financement précité.

Préavis adopté en séance de municipalité du 29 septembre 2014

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
Serge Savoy



La Secrétaire :
Tania Giordano